

ACTION PUBLIQUE ET GESTION DES RISQUES ET DES CRISES EN FRANCE

Cette formation courte vise à découvrir les fondamentaux de l'action publique dans la gestion des risques et des crises en France. Dans le cadre de l'essor de l'Union européenne, de la modernisation de l'État et du poids croissant des collectivités territoriales, il sera intéressant d'examiner comment la tradition ancienne en France de la responsabilité des pouvoirs publics en matière de sécurité des citoyens se trouve confrontée à la fois à la contrainte croissante de la demande sociale du risque zéro et à l'émergence de la participation citoyenne. Après une présentation des grandes structures (principes, acteurs, outils et textes réglementaires) de l'action publique en emboîtant les échelons hiérarchiques, du niveau étatique central au niveau communal, les participants seront mis en situation dans le cadre d'ateliers centrés sur l'utilisation des documents réglementaires (plans de prévention des risques, plans communaux de sauvegarde) et sur la gestion d'une situation de crise au niveau communal.

Infos pratiques

Composante : Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)

Campus : Centre Broca (FCPS & IREST)

et à l'émergence de la participation citoyenne. Après une présentation des grandes structures (principes, acteurs, outils et textes réglementaires) de l'action publique en emboîtant les échelons hiérarchiques, du niveau étatique central au niveau communal, les participants seront mis en situation dans le cadre d'ateliers centrés sur l'utilisation des documents réglementaires (plans de prévention des risques, plans communaux de sauvegarde) et sur la gestion d'une situation de crise au niveau communal.

Présentation

Cette formation courte vise à découvrir les fondamentaux de l'action publique dans la gestion des risques et des crises en France. Dans le cadre de l'essor de l'Union européenne, de la modernisation de l'État et du poids croissant des collectivités territoriales, il sera intéressant d'examiner comment la tradition ancienne en France de la responsabilité des pouvoirs publics en matière de sécurité des citoyens se trouve confrontée à la fois à la contrainte croissante de la demande sociale du risque zéro

Objectifs

- * Connaître les grands principes de l'action publique en matière de gestion des risques et des crises en France
- * Se familiariser avec les acteurs et dispositifs en gestion des risques et des crises aux différents échelons territoriaux (directions centrales, services déconcentrés de l'État, SIDPC des préfectures, chaîne hiérarchique de

gestion de crise, de la CIC au poste de commandement communal, dispositif ORSEC)

- * Connaître les principaux documents réglementaires, leurs modalités de mise en œuvre et les implications juridiques qui en découlent (**Dossier Départemental** sur les **Risques Majeurs**, **Dossier d'Information Communal** sur les **Risques Majeurs**, **Plan de Prévention des Risques**, **Plan Communal de Sauvegarde**)
- * Connaître les grandes phases de la gestion d'une crise (phase d'urgence, phase de gestion de crise dans la durée, préparation de la sortie de crise)
- * Connaître les grands principes du management en situation de crise

Savoir faire et compétences

- * Savoir utiliser un plan de prévention des risques et un plan communal de sauvegarde
- * Savoir mettre en place un dispositif de gestion de crise au niveau communal (élaboration des fiches de poste, des fiches action et des fiches support indispensables, annuaires de gestion de crise, configuration du poste de commandement communal)
- * Savoir se coordonner avec les différentes parties prenantes lors d'une crise (services préfectoraux, opérateurs de réseaux, autres opérateurs privés)
- * Savoir communiquer en situation de crise

Organisation

Membres de l'équipe pédagogique

Responsable pédagogique :

Paul Durand, maître de conférences en géographie, Institut de Géographie et Laboratoire de géographie physique Pierre Birot, UMR 8591, codirecteur du master 2 Gestion globale des risques et des crises.

Pour plus de renseignements (inscription, formation en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69 ou 01 53 55 27 05

[✉ formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr](mailto:formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr)

Admission

Conditions d'accès

Niveau :

Perfectionnement

Modalités d'inscription

2 sessions :

- * 6 septembre
- * 14 septembre

[✉✉✉✉](#) Vous êtes intéressé.e par cette formation qualifiante ? Vous pouvez remplir le [✉](#) formulaire de pré-inscription en ligne.

Public cible

- * Personnels administratifs (directeurs généraux des services, responsables des directions environnement et risques) des communes, communautés de communes, conseils départementaux
- * Élus locaux, maires, adjoints, conseillers municipaux et départementaux

Tarifs

Tarif :

625 €